Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

En hausse de 9,2%, l’absentéisme des salariés français du secteur privé poursuit sa dégradation



Pour la cinquième année consécutive, WTW en France, présente les résultats de son baromètre sur l’absentéisme dans le secteur privé. Cette enquête a été réalisée à partir de l’observation de 345 000 salariés issus de près de 650 entreprises du secteur privé sur une période de 4 ans.

En augmentation de 35,4% depuis 2019, l’absentéisme a poursuivi sa dégradation en 2022. S’élevant à un taux de 5,3% contre 4,9% en 2021, il touche désormais les sociétés de services et d’ingénierie en informatique, la finance et l’assurance, ainsi que les cadres et les professions intermédiaires, qui étaient

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

jusque-là plutôt épargnés par ce phénomène.

Les nouveaux modes et organisation de travail très rapidement adoptés dans les entreprises n'ont pas été suffisamment accompagnés pour une grande partie d'entre elles (gestion du télétravail et du droit à la déconnexion, accueil des nouveaux salariés, accompagnement des salariés à la transformation digitale, formations à distance…).

Les défis des pouvoirs publics et des entreprises pour limiter la hausse continue de l'absentéisme deviennent urgents dans un contexte d'allongement de la durée de travail. Les solutions existent, elles sont nombreuses et doivent être adaptées aux problématiques de chaque entreprise.

Une hausse de l'absentéisme qui perdure

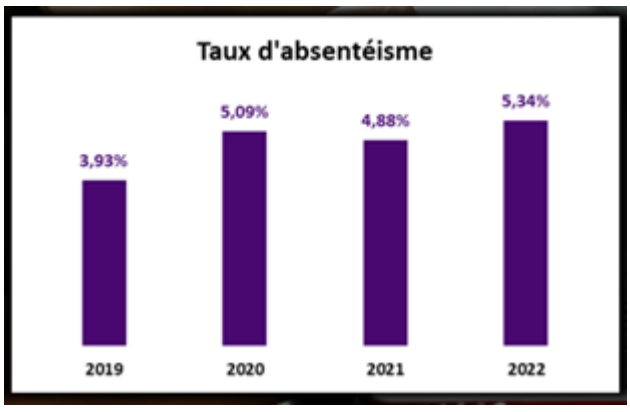
En 2022, le taux d'absentéisme a atteint 5,3%, en hausse de 9,2% par rapport à l'année précédente. Cette dérive est portée par la hausse du nombre de salariés qui s'arrêtent au moins une fois dans l'année. Les travailleurs français sont, en effet, 42% (contre 34% en 2021) à s'être arrêtés au moins un jour au cours de l'année.

96% des arrêts sont dus à la maladie. Les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles représentent seulement 4% des arrêts, mais ils contribuent pour près de 14% à l'absentéisme, compte tenu d'une durée d'absence plus de 3 fois plus longue (67 jours contre 18 pour la maladie). Les secteurs du transport, de la construction, de la santé et de la restauration sont les plus touchés par les accidents de travail, l'industrie extractive et la construction par la maladie professionnelle.

En 2022, 4% des arrêts dépassent 90 jours, représentant près de la moitié de l'absentéisme, 58% sont de très courte durée (<7 jours).

Outre « l'explosion » du nombre de salariés qui s'arrêtent (+24% / 2022), ils ont tendance à s'arrêter de plus en plus souvent (fréquence moyenne en hausse de près de 5% entre 2021 et 2022).

Le vendredi reste le jour d'absence le plus important quels que soient la catégorie socio-professionnelle ou le secteur (taux d'absentéisme de 5,43% contre 4,98% en 2021).



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

De nouveaux secteurs d'activité et catégories socio-professionnelles impactés par l'absentéisme

Les femmes restent les plus touchées mais la dérive est semblable quel que soit le genre. Le taux d'absentéisme chez les femmes s'élève, en effet, à 6,3% contre 4,8% chez les hommes, en augmentation respectivement de 10% et 9% par rapport à 2021. L'écart d'absentéisme s'explique entre autres par une surreprésentation des femmes à des postes d'employés dans certains secteurs d'activité, comme la santé ou l'hôtellerie-restauration aux taux d'absentéisme plus élevés que la moyenne.

L'absentéisme chez les salariés de 20-29 ans et les 30-39 ans a fortement progressé, respectivement de 15% et 17% entre 2021 et 2022, notamment en raison d'une explosion de la prévalence chez les travailleurs de moins de 40 ans : hausse de près de 20% par rapport à 2021, de près de 45% par rapport à 2019.

Les cadres et professions intermédiaires sont désormais impactés également par la progression de l'absentéisme (+14% entre 2021 et 2022). Un nombre croissant de salariés s'arrêtent : 46% des professions intermédiaires et 30% des cadres ont connu au moins un arrêt de travail en 2022 (contre 35% et 23% en 2021).

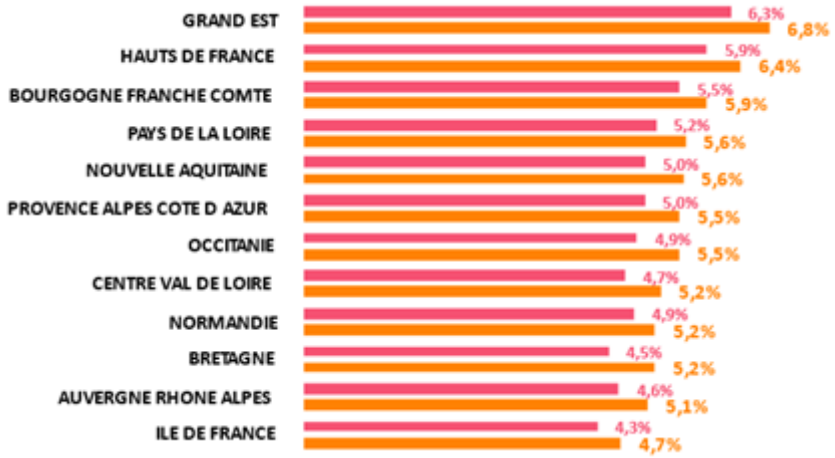
Jusque-là plutôt épargnés et toujours parmi les bons élèves cette année, les secteurs de la finance et de l'assurance ainsi que les sociétés de services et d'ingénierie en informatique ont cependant vu leur absentéisme, caractérisé par un nombre important d'arrêts courts et de poly-absences, augmenter sensiblement. Certains secteurs d'activités dont les métiers sont considérés comme « pénibles » et qui font face à un absentéisme élevé, sont également touchés par un très fort turnover ; c'est le cas de l'hébergement & restauration (32%) et de la santé (26%).

La nature du contrat de travail a une grande importance sur le taux d'absentéisme : il est de 2,5% chez les travailleurs en CDD, soit 2 fois moindre que chez ceux en CDI (5,5%).

Le Grand Est reste la région la plus touchée, avec le taux d'absentéisme (6,8%, en hausse de 9%), la prévalence (47,65% des salariés ayant eu au moins un arrêt dans l'année) et la fréquence les plus élevés (1,87% arrêt par salarié). Les Hauts de France (taux d'absentéisme de 6,4% en hausse de 8%) et la Bourgogne Franche-Comté (5,9% en hausse de 7%) se situent respectivement à la deuxième et troisième place parmi les régions les plus impactées par l'absentéisme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



« 2022 a été marquée par une explosion du nombre de salariés qui s'arrêtent, quels que soient leur secteur, âge, catégorie socio-professionnelle, ou genre… Face à cette accélération de l'absentéisme, l'engagement, voire le réengagement, ainsi que la fidélisation seront les grands défis à relever pour les entreprises. Elles devront faire évoluer le modèle de la relation entreprise / collaborateur pour répondre aux attentes des nouvelles générations en matière de partage de la valeur, d'impact social et environnemental, d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, de flexibilité du travail et de management… Il s'agira, en outre, de rassurer les 'anciennes générations' dans un contexte économique incertain marqué par la digitalisation des entreprises, l'inflation, la hausse des taux, la réforme des retraites, ou encore le transfert de charges de la Sécurité Sociale… » précise Noémie Marciano, directrice placement & actuariat health & benefits chez WTW en France.

Le baromètre de l'absentéisme dans le secteur privé est disponible ici.

Méthodologie
Baromètre sur l'absentéisme dans le secteur privé – Edition 2023
L'étude a été menée auprès de 343 775 salariés issus de 633 entreprises du secteur privé sur une période de 4 ans, à travers les données issues des Déclarations Sociales Nominatives (DSN).